



**Jean-Marc SOVIGNET,**  
Délégué Syndical Central CFE-CGC

Tel : 04-42-68-86-03  
Email : jean-marc.sovignet@st.com

**Mr Pierre Moscovici,**  
Ministre de l'Economie et des Finances

**Mr Arnaud Montebourg,**  
Ministre du Redressement productif

**Mme Fleur Pellerin,**  
Ministre déléguée auprès du ministre du  
Redressement productif, chargée des Petites et  
Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de  
l'Economie numérique

France, le mercredi 19 mars 2014

Objet : **LETTRE OUVERTE A L'ETAT ACTIONNAIRE**

Réf : 20140319\_LETTRE\_OUVERTE\_MINISTRES\_TUTELLES.docx

Madame la Ministre, Messieurs les Ministres,

Au fil des années la situation de notre entreprise se dégrade. L'année 2013 s'est soldée par un déficit de 500 millions\$ et un chiffre d'affaire en baisse de 4.8 % par rapport à l'année 2012.

Pour 2014, la direction a mis en place un plan d'amélioration de la performance mondial qui impacte fortement les salariés français par des augmentations reportées, des primes variables réduites, des congés forcés, du chômage partiel et de la réduction des investissements R&D .....

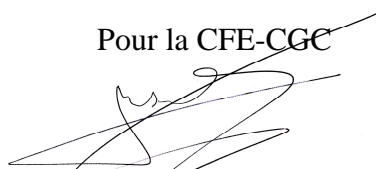
Dans le même temps, de 2012 à 2013, la rémunération annuelle globale du CEO de l'entreprise, M. Carlo Bozotti, est passée de 2,5 millions\$ à 3,4 millions\$, auxquels s'ajoutent 900.000\$ versés par STMicroelectronics à un régime de retraite complémentaire géré par une fondation indépendante de droit suisse. Au total, c'est une cagnotte estimée à 5,2 millions\$ qui est mise de côté en 2013 pour les membres du comité exécutif et du directoire pour leur régime de retraite complémentaire.

Sur la période 2005-2013, STMicroelectronics a reculé du 5<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> rang mondial, avec un chiffre d'affaire en baisse de 8,8 milliards\$ à 8,0 milliards\$, soit une diminution de 10%. Dans le même temps, la rémunération de M. Carlo Bozotti est passée de 1,47 millions\$ à 3,4 millions\$, soit une augmentation de 231%.

Dans une période où le retour à l'équilibre financier de l'entreprise requiert les efforts conjugués de tous, ces pratiques choquent fortement l'ensemble des salariés. En tant que représentant de l'état actionnaire de STMicroelectronics, vous avez le pouvoir de vous opposer aux décisions du conseil d'administration. A ce titre, nous vous demandons de mettre un terme à l'escalade de la rémunération de nos dirigeants non justifiée au regard des performances de la société. Nous trouvons également choquants les montants mis de côté pour les retraites complémentaires de nos dirigeants et nous vous demandons en tant qu'actionnaire de ne pas accepter ce qui s'apparente pour nous à des parachutes dorés.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la CFE-CGC



JM SOVIGNET

Délégué Syndical Central



**CFE – CGC**

STMicroelectronics France  
190 av Célestin Coq - ZI Rousset-Peynier  
13106 Rousset Cedex